

L'ARCHANGE OPÉR'INSTALLATION

+ LE JUGE

En ce [28^e] jour du mois [d'avril] de l'an de grâce et de terreur [2005], je déclare la séance du procès ouverte.

Moi, juge qualifié et assermenté, sous ma propre autorité, en mon nom propre et au nom de l'humanité, masse de bipèdes plus ou moins chevelus, à l'intelligence plus ou moins développée, j'ai assigné à comparution devant mon tribunal l'accusé répondant à l'appellation de : *L'Archange du mal*.

En son absence, malgré mes avis de convocations répétés, je maintiens la procédure pénale et décide de le juger par contumace.

Les chefs d'accusation sont les suivants : mal de tête, mal de dent et mal de dos, peste, cancer et choléra, ouragan, cyclone et raz de marée, famine, esclavage et déportation, homicide, parricide et génocide et autres catastrophes, cataclysmes et calamités qu'endure l'humanité depuis qu'elle est humanité.

J'appelle à la barre le premier témoin à charge.

+ PREMIER TÉMOIGNAGE

À la cave, il y avait un fauteuil, bien vieux. Rouge. Non : écossois, rouge et noir. Avec des oreilles sur le côté. Tout défoncé, et déchiré de partout. Le rembourrage lui sortait par endroits.

À la cave, il y avait l'établi avec ses outils à lui. Des screwdrivers, des pinces, des marteaux. Puis les dents de la mer. Un gros étou tout noir. Les dents de la mer. C'est lui qui disait ça. Pour me faire peur.

C'était le fauteuil de Mémé. Elle restait assise des heures dedans, à écouter des films à la TV. Elle me donnait des bonbons. Elle sentait la cologne. Elle avait des cheveux blancs, tout doux.

Sur l'établi, il y avait plein de petites boîtes avec des clous dedans. Tous des tailles différentes. Des petits, des grands, des tout petits. Et des boulons, et des vis. Fallait pas toucher aux boîtes, fallait pas les déplacer. Il aimait pas ça.

Mémé, elle s'appelait Amélie. Elle était vieille, tellement vieille. Je croyais pas que c'était possible d'être si vieille. Parfois, elle pleurait. Comme ça, sans raison. Puis parfois elle riait. Aussi sans raison.

On voyait pas bien dans la cave. Il n'y avait qu'une ampoule qui pendouillait au bout d'un fil. Quand il éteignait, on voyait plus rien. Des fois, il allumait une cigarette dans le noir.

Mémé, elle se levait du fauteuil que pour aller manger. Puis le soir, pour aller se coucher. Elle se couchait tôt, juste après le souper. Comme si elle aimait pas rester avec nous.

Quand c'était tout noir, je l'entendais respirer. Je n'entendais que ça. Il respirait fort. De plus en plus fort. Il faisait de petits bruits, comme si il avait mal.

Elle me chantait des chansons. Elle avait une toute petite voix, comme une petite fille. Mais elle chantait bien. Je comprenais pas bien les paroles mais c'était pas grave. C'était beau. Tiens, je me souviens d'une chanson.

Il me faisait descendre à la cave avec lui. Il disait que c'était important. Mais qu'il fallait le dire à personne. Que ça devait rester entre lui et moi, parce que c'était moi qu'il aimait le plus, de toute la famille. Que j'étais sa petite chérie.

Une après-midi, il faisait froid, ça devait être janvier ou février, j'étais toute petite, je suis rentrée de l'école, Mémé n'était plus dans son fauteuil. On l'a emmenée à l'hôpital, qu'ils m'ont dit. Parce qu'elle était malade. Elle allait bientôt revenir.

Ça sentait mauvais dans la cave. Comme pourri. Le sol était tout mou, comme de la terre. Ça sentait fort. C'était mou mais ça me faisait mal quand je me mettais à genoux.

J'ai attendu, j'ai attendu. Mémé, elle est pas revenue. Ils m'ont dit qu'elle était au paradis, dans le ciel, là-haut, et qu'elle nous regardait et qu'il fallait que je sois toujours gentille parce qu'elle me surveillait. Qu'elle serait fâchée si j'étais pas une gentille petite fille.

Plus personne ne voulait s'asseoir dans le fauteuil. Alors un jour, ils l'ont descendu à la cave. Il prenait trop de place en haut, et il était pas beau. Moi, je voulais pas mais ils m'ont pas écoutée.

Il me faisait descendre à la cave, il éteignait la lumière et il s'asseyait dans le fauteuil de Mémé.

Mémé, c'est pas vrai qu'elle voyait tout. J'ai attendu. Mais c'est pas vrai qu'elle voyait tout.

J'ai pris le marteau sur l'établi, le plus gros. Je savais où ce qu'il était même dans le noir. Il respirait plus. Il faisait plus ses petits bruits. Je suis restée dans le noir puis je suis remontée.

J'ai froid ici. J'ai toujours froid. Comme dans la cave. C'est plus petit que la cave mais c'est froid pareil. Personne vient me voir. Je pense à Mémé. Ils ont démenagé. Je me demande ce qu'ils ont fait du fauteuil. La gardienne, elle est gentille. Elle a les cheveux blancs. J'aimerais bien les toucher, pour voir s'ils sont doux.

+ LE JUGE

Je vous remercie de votre déposition. Silence dans la salle. *L'Archange* étant absent, il ne peut assurer sa défense. Oui, oui, il y a droit. Justice doit être faite selon les règles. Le mal ignore les règles, pas moi. Pas la justice. La règle demanderait de procéder à un contre-interrogatoire. Personne pour le mener. Pourtant, même absent, *L'Archange* a droit à un avocat. Mais qui voudrait prendre sa défense ? Comment défendre le mal ? Le défendre, c'est le comprendre, le comprendre, c'est l'accepter.

L'Archange a pourtant un recours, un seul, et je n'ai pas le droit de l'en priver : l'Artiste. Peintres, musiciens et poètes, *L'Archange* les a inspirés. Ils ont créé à partir du mal ; à partir du mal, ils ont fait de la beauté. Nous ne pouvons l'ignorer. Y-a-t-il un artiste dans la salle ? Personne. Évidemment, les artistes, c'est comme la police, lorsqu'on a besoin d'eux... De fieffés égoïstes.

J'avais prévu le coup. J'ai fait mes recherches. Des procès faits aux artistes, ça manque pas. Je dirais même que ça commence avec les dénommés Socrate et Jésus. Je disais donc : tiens, des écrivains, des peintres, Marot, Voltaire, Goya, Hugo, Manet, Joyce, Mandelstam, Picasso... Ah, celui-ci nous servira bien. Je verse au dossier du procès un premier précédent.

En janvier 1857, Flaubert, Gustave, écrivain, est inculpé d'« offense à la morale publique et à la religion » pour la publication du roman intitulé *Madame Bovary*. L'audience a lieu le 29 janvier. Le ministère public contre Gustave Flaubert. Une histoire de mœurs. Comme celle de notre premier témoin ce soir. L'Avocat impérial, Monsieur Ernest Pinard, il disait dans son réquisitoire :

« L'incrimination porte sur deux délits : offense à la morale publique, offense à la morale religieuse. [...] L'art sans règle n'est plus l'art ; c'est comme une femme qui quitterait tout vêtement. Imposer à l'art l'unique règle de la décence publique, ce n'est pas l'asservir, mais l'honorer. On ne grandit qu'avec une règle. » Et toc ! Mais le défenseur, Maître Sénard, voici ce qu'il lui a répondu dans sa plaidoirie : « On ne condamne [...] pas les peintres ou les statuaires qui ne se contentent pas de traduire toute la beauté du corps, mais toutes les ardeurs, toutes les passions. [...] A chaque ligne de son livre (Monsieur Flaubert) fait ressortir la désillusion, et, au lieu de terminer par quelque chose de gracieux, il s'attache à nous montrer cette femme arrivant, après le mépris, l'abandon, la ruine de sa maison, à la mort la plus épouvantable. »

Belle plaidoirie, il a gagné. Flaubert a été acquitté. Mais pas le vice, au contraire puisque le livre en est la condamnation. On peut donc faire une bonne œuvre à partir du mal. Est-ce que l'argument vaut pour sa défense ? *L'Archange* en est-il le moindrement lavé de ses fautes ? Je vous le demande, vous dans la salle, je vous le demande.

J'appelle maintenant à la barre le deuxième témoin à charge.

+ DEUXIÈME TÉMOIGNAGE

Il n'est pas vrai que le vrai soit vrai. Si le vrai était vrai, il suffirait de dire « *vrai* ». Il suffirait de dire : « *J'ai mal* » et les gens comprendraient. Mais ils ne comprennent pas. Ils ne comprennent jamais. Même « *J'ai mal aux dents* », « *J'ai mal au cœur* », ils ne comprennent pas. « *Les démons tissent ma chair du froid de la tombe et d'excréments humains* », ils ne comprennent pas plus.

Les histoires, ils les comprennent. Les histoires sont plus vraies que le vrai. Elles font du bien à celui qui raconte, lui font croire qu'il est dans le vrai.

Les livres grecs, les livres juifs sont pleins d'histoires à raconter. À inventer. Ne pas pouvoir dire « *J'ai mal* » fait mal. Le mal, encore, empêche de dire « *J'ai mal* ».

La vérité du mal, c'est de ne pas être vrai, d'obliger à mentir, à raconter des histoires. Plein d'histoires à raconter, à inventer pour ne plus avoir peur d'être gelée, saisie par le mal qui vous glace, carapace de glace, armure de froidure.

Le mal ne brûle pas. Il est glacial. Il emprisonne l'âme et le corps dans son étaiu de glace.

Alors le démon s'y installe et commence lentement sa dévoration. Les chairs, les tendons, les entrailles, le squelette, les dents, les vertèbres. Le mal ne vous possède pas ; c'est vous qui le possédez, en vous, à vous. Le mal est un avoir. Les livres juifs, les livres grecs sont pleins de belles histoires, *Lazare*, *Électre*, *Cain*, *Médée*. Le plus beau visage du mal est toujours un visage de femme car un visage de femme ne peut être masque. Le mal ne porte pas de masques. Il n'en a pas besoin.

Il existe des chapelles baroques entièrement tapissées d'ossements : des crânes, des mâchoires, des fémurs, des tibias. Ce n'est pas le décor du mal. Le mal est plus fort que la mort. Demandez à Emily, demandez à Virginia, demandez à Sylvia. Le décor du mal est glacé, il est blanc, immaculé, stérile. Chambre d'hôpital, lit à sangles. La voix ne s'y pose pas, dissoute dans le silence.

Silence des toiles de Chirico : places vides, avenues désertes sous un ciel implacable. Une statue figée dans la promesse qui ne sera jamais tenue. Le mal ne tient jamais ses promesses. Il promet de détruire mais il ne détruit pas car il détruit en permanence. Il perdure, il fait mal et mal encore et mal toujours. Le souvenir du mal, c'est encore le mal.

Silence des voix gelées, paralysées dans un étaiu de glace. Le démon dévore les rêves, silencieusement, minutieusement. Les forces du mal n'existent pas. Le mal est singulier. Comme le cancer ou la folie. Toutes sortes de façons de faire le bien. Une seule manière à ce que le mal soit.

Il prétend ne pas être. Le vampire se fait oublier parce qu'il suce votre sang. Le mal vous tatoue un oiseau sur le bras droit, un oiseau au long bec pointu et aux ailes d'or et de pourpre.

Je vous raconterai un jour l'histoire de l'oiseau aux ailes d'or. Il vole dans la nuit de tombe en tombe, à la recherche de l'Ève déçue, la seule qui sache dire le vrai.

+ LE JUGE

Des livres, des livres. J'en ai, là, des procès d'écrivains. Justement, mon second précédent concernera encore un écrivain, un poète, Baudelaire, Charles. La même année, 1857, que le procès de Flaubert, Gustave, avec le même procureur, Ernest Pinard (décidément, il s'en fait une spécialité), toujours à Paris, mais en août, à la 6^e chambre correctionnelle. Il avait tendance, d'ailleurs, à se répéter :

« Messieurs, réagissez, par un jugement, contre ces tendances croissantes, mais certaines, contre cette fièvre malsaine qui porte à tout peindre, à tout décrire, à tout dire, comme si le délit d'offense à la morale publique était abrogé, et comme si cette morale n'existe pas. »

Alors là, le défenseur de Baudelaire, Maître Gustave Chaix D'Est-Ange — tu parles d'un nom ! prédestiné ! —, il lui balance une citation, Balzac, Honoré de :

« Les grandes œuvres subsistent par leurs côtés passionnés. Or, la passion, c'est l'excès, c'est le mal. L'écrivain a noblement rempli sa tâche, lorsqu'en prenant cet élément essentiel à toute œuvre littéraire, il l'accompagne d'une grande leçon. »

Bon. Qu'est-ce qu'il avait besoin de me foutre un troisième écrivain dans les pattes, cet avocat ? Je lui ai rien demandé. Et il m'embrouille, ce Balzac : « Les grandes œuvres, c'est l'excès, c'est le mal » ! Voilà que le mal est justifié ! Remarquez, le juge n'a pas été convaincu : six poèmes à supprimer dans *Les fleurs du mal*, et surtout 300 francs d'amende, 300 francs de l'époque, c'était beaucoup pour un poète sans le sou. Il n'y a pas à discuter : c'est une condamnation et Monsieur Balzac peut aller se rhabiller.

J'appelle maintenant à la barre le troisième et dernier témoin à charge pour aujourd'hui.

+ TROISIÈME TÉMOIGNAGE

Mon timoun, mon ti chéri, mon petit caïman,

Je sais que tu n'aimes pas que je t'appelle comme ça mais aujourd'hui tu me pardonneras. Bon anniversaire, mon petit caïman.

Que tes années soient aussi nombreuses que les graines de la grenade, qu'elles soient aussi douces que la chair de la mangue. Tes vingt ans sont vingt ans de bonheur pour moi.

Je suis si fière de toi, tu es fort et droit comme un mapou. Cependant tu es loin et tu me manques. Paris est si loin de New York.

Quand ton papa est mort, c'est toi qui m'a consolée. Quand je pleurais trop, tu me prenais dans tes petits bras et tu m'embrassais. Tu m'as dit : « on va se débouye ». On s'est débrouillé.

Ça n'a pas été facile. Dye mon, gen mon, derrière la montagne, il y a une autre montagne. Nous n'avons jamais eu de chance à Haïti. Deux siècles de violence et de misère, les bâtons, les machettes, les fusils. Des cadavres dans les rues, esquintés par les chiens, j'en ai vus et tant vus. Les diables ne sont pas que blancs. On a eu les Tontons Macoute, maintenant les milices. Tuer, tuer, tuer pour le pouvoir. Tuer les enfants, tuer les vieillards. Ils ont tué ton père, pourquoi ?

Le manti tient le monde.

Ça n'a pas été facile. Lorsque notre pauvre maison a été détruite par le cyclone, c'est là que j'ai décidé qu'il fallait quitter notre île maudite. Tu m'as dit que tu étais d'accord.

Tout a fini par s'arranger. Toi et moi avons pu partir. On est en sécurité maintenant. Bondye bon, comme on dit dans notre île.

Je dois arrêter ma lettre car je dois partir au travail. Je suis contente de ce nouvel emploi. C'est dur de travailler à la cafétéria mais les clients sont gentils et laissent de gros pourboires. On dirait qu'au World Trade Center il n'y a que des riches dans les bureaux. Je vais te poster cette lettre en arrivant là-bas. Il y a une boîte à lettres juste en bas de la Tour ouest. Il fait beau jodi, c'est une belle journée pour ton anniversaire.

Ta manman qui t'aimera toujours.

+ LE JUGE

C'en est trop. Je ne veux plus rien entendre. Sortez les témoins. Sortez le public. Je ne veux plus entendre ces histoires. L'excès, c'est le mal. Le mal, c'est l'excès. La morale, la morale. L'horreur de la vertu. La vertu du vice. Qu'est-ce que je dis là ? Qu'est-ce que disaient les avocats ? Le mal, le vice, l'excès. Le mal, le vice, l'excès...

Meg milioné ou guess, Shalosh milionim, Zeks milionen, Three thousand and twenty four, Treinta mil, Tres mil, Hatshi man, Juroomi milyo, Dvadtisat piat tisiatch, Pi li(e)n, Un million.